

## Marseille

### Summary

- Population: 85,000 in 1780.
- Book trade: nineteen booksellers and four printers. Warehousing and shipping point for Italy, Spain and Portugal, by sea, and for Avignon, Lyon and Geneva along the Rhône river. Guild, *chambre syndicale*, and inspector of the book trade.
- Institutions: admiralty and *Intendance de Marine*, chamber of commerce, bishopric. Royal *subdélégation*, *sénéchaussée* court of justice, and tax *viguerie*.
- Culture: longstanding literary and artistic institutions: college of medicine, surgical and hydrographic schools, three colleges, learned academy, academy of painting, theater, concerts, newspaper, and reading cabinet.  
Literacy (for entire *département*): male 30%, female 10%.  
Large Protestant community.
- Communications: France's main port and one of the largest in the Mediterranean. Outlet for the Rhône valley and Provence. Major destination on post road from Lyon.
- Economy: France's gateway to the Levant, Africa, and the Middle and Far East. Active trade with Italy, Spain and Portugal, newly-opened trade with the Caribbean. Entrepôt for trade between the Mediterranean basin and continental Europe, accessible through the Rhône valley. Fabrics, silk, tapestry, hats, leather, earthenware, soap, sugar, cork.

### Population:

France's third largest city with a population of 85,000 in 1780.  
Fast recovery and growth after the plague of 1720.

	1700 (Lepetit) <sup>1</sup>	1750 (Lepetit)	1780 (Lepetit)	1806 Census <sup>2</sup>
Population	75,000	68,000	85,000	99,169

<sup>1</sup> Bernard Lepetit, *Les villes dans la France moderne: 1740-1840* (Paris: Albin Michel, 1988), 450-53.

<sup>2</sup> René Le Mée, "Population agglomérée, population éparse au début du XIX<sup>e</sup> siècle," *Annales de démographie historique* (1971): 455-510 and "Les villes de France et leur population de 1806 à 1851," *Annales de démographie historique* (1989): 321-93.

## Book Trade:

Large book trade (nineteen booksellers). Warehousing and shipping point to/from Italy, Spain and Portugal, and up/down the Rhône river with Avignon, Lyon and Geneva.

Small printing industry (only twelve workers on eight presses in 1764). Limited publishing due to proximity of Avignon. Job printing for institutions and for commercial activities.

Guild, *chambre syndicale*, and inspector of the book trade (appointed in 1777).

	1764	1777	1781	
Number of Booksellers <sup>3</sup>	8	19	14	
Number of Printers <sup>4</sup>	3	4	4	
Number of Presses <sup>5</sup>	8			
Number of Journeymen and Apprentices <sup>6</sup>	12			
Booksellers' and Printers' Guild <sup>7</sup>	Yes	Yes	Yes	
<i>Chambre Syndicale</i> <sup>8</sup>	Yes	Yes	Yes	
Book Trade Inspector <sup>9</sup>	--	1776	Yes	
<i>Encyclopédie</i> Subscriptions <sup>10</sup>		228		
Number of Letters Received by the STN (and Number of Correspondents) <sup>11</sup>				97 (12)
Number of Letters Received by the STN from Booksellers and Printers (and Number of Booksellers and Printers Corresponding with the STN)				68 (4)

Guild including book binders and electing one *syndic* and three deputies.

*Chambre syndicale* with jurisdiction over Aix, Arles and Toulon.

Book trade inspector in 1737, but none in 1764. New inspector appointed in 1776: Pierre Durand, inspector from 1776 until his death in 1785, replaced by Claude Marin, former censor,

<sup>3</sup> Including printer-booksellers, but not printers only. *Etats de la librairie et imprimerie du royaume en 1764*, BnF, Ms. fr. 22185, fol. 8 [hereafter cited as: 1764 survey of the book trade]; [Antoine Perrin,] *Manuel de l'auteur et du libraire* (Paris: Duchesne, 1777) [hereafter cited as: *Almanach de la librairie* (1777)] and *Almanach de la librairie* (Aubel: P.-M. Gason, 1984; Reprint of Paris: Moutard, 1781).

<sup>4</sup> 1764 survey of the book trade; *Etat général des imprimeurs du royaume* (1777), Bibliothèque nationale de France (BnF), Manuscrits français (Ms. fr.) 21832, fol. 2; *Almanach de la librairie* (1777) and (1781).

<sup>5</sup> 1764 survey of the book trade. This figure represents the number of presses set up. The number of presses in activity would be lower.

<sup>6</sup> 1764 survey of the book trade.

<sup>7</sup> 1764 survey of the book trade.

<sup>8</sup> 1764 survey of the book trade; *Almanach de la librairie* (1777), 34 and (1781), 9, 158-62; and *Arrêt du Conseil du 30 août 1777*, in Jourdan, Athanase-Jean-Léger, Decrusy, and François-André Isambert, eds., *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, 29 vols. (Paris: Belin-Le-Prieur & Verdrière, 1822-1833), 15:112-16.

<sup>9</sup> 1764 survey of the book trade; *Almanach de la librairie* (1777), 16 and (1781), 8; and Jane McLeod: "Provincial book trade inspectors in eighteenth-century France," *French History* 12:2 (1998): 127-48 (134, 138, 146).

<sup>10</sup> Subscriptions to the quarto edition. Robert Darnton, *The Business of Enlightenment: A Publishing History of the Encyclopédie, 1775-1800* (Cambridge, MA: Belknap Press, 1979), 586-93.

<sup>11</sup> John Jeanprêtre, *Répertoire par ordre de lieux des correspondants de la Société typographique de Neuchâtel*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire (BPU), Manuscript (Ms.) 1000a.

former secretary of the central Direction of the Book Trade, former editor of the *Gazette de France*, and lieutenant general of the admiralty in La Ciotat. Inspector still active in 1788.

1764 Survey:

Booksellers: Joseph-Clément Boyer, Jean Isnard, Joseph Jayne, Jean Mossy, and André Taurel.

Printers (booksellers): Joseph-Antoine Brebion, Antoine Favet, and Jean-Antoine Sibié.

1777 Almanach:

Booksellers: Abert, Allemand, Boyer, Caprara, Chambon, Durand, widow Isnard, Jayne, Laporte, Mutel, Ollivi, Paris, Roullet, Sube, and Taurel.

Printer booksellers: Brebion, Favet, Mossy, and Sibié

1781 Almanach:

Booksellers: Abert, Allemand, Boyer, Chambon, Caldesaigues, Isnard, Jayne, Mutel, Roullet, Sube & Laporte.

Printer booksellers: Brebion, Favet, Mossy, and Sibié.

STN Correspondents:

Allemand, bookseller (3 letters)

Caldesaigues, bookseller (15 letters)

Jean Mossy, printer bookseller (48 letters)

Roullet, bookseller (2 letters)

Guibert, commission agent (13 letters)

Isnard, commission agent (1 letter)

Blanchard, Neveu & fils, merchant (1 letter)

Deveer, Bugnot & Compagnie, merchants (3 letters)

Gérin frères, merchants (6 letters)

Joseph Colomb (1 letter)

Isoard, attorney (*procureur*) (3 letters)

le comte G. A. de Manteuffel (1 letter)

Encyclopédie subscribers

Allemand: 13 copies

Allié: 1 copy

Caldesaigues: 52 copies

Mossy: 52 copies

Ricard: 4 copies.

Roullet: 28 copies

Sube & Laporte: 78 copies.

**Institutions:**

Major military and commercial institutions related to the port: admiralty and *Intendance de Marine*, and chamber of commerce. Bishopric.

No major administrative, tax or judicial institutions.

*Subdélégation*, *viguerie* and *sénéchaussée* (*Intendance*, *généralité*, and *parlement* of Aix).

Royal <sup>12</sup>	<i>Subdélégation</i>
Military <sup>13</sup>	Admiralty and <i>Intendance de Marine</i>
Justice <sup>14</sup>	<i>Sénéchaussée</i>
Finances <sup>15</sup>	--
Tax Collection <sup>16</sup>	<i>Viguerie</i>
Trade <sup>17</sup>	Chamber of commerce and trade court
Religion <sup>18</sup>	Bishopric

*Direction des Fermes.*

Trade court since 1565.

### **Religion:**

Bishopric.

Large Protestant community.

Archbishopric and Bishopric	Bishopric
Number of Parishes in Diocese <sup>19</sup>	49
Protestant Presence in Late 18 <sup>th</sup> Century (in Region) <sup>20</sup>	++
Ministers ( <i>Pasteurs</i> ) in region (1789) <sup>21</sup>	3 in Provence
Protestants in 1760 <sup>22</sup>	6,848 in Provence
Protestants in City (in <i>Département</i> ) in 1802-1805 <sup>23</sup>	5,000-6,000 (7,000)

+: small Protestant community (about 500 to 1,000 in city); ++: large community (1,000 to 5,000 in city); +++: major center (over 5,000 in city). Regional numbers based on proportion in area immediately around city.

<sup>12</sup> Daniel Nordman and Marie-Vic Ozouf-Marignier, eds., *Le territoire II: Les limites administratives*, vol. 5 of *Atlas de la Révolution française*, ed. Serge Bonin and Claude Langlois, 11 vols. (Paris: Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1987-2000), 74-80; and Léon Mirot, *Manuel de géographie historique de la France* (Paris: A. et J. Picard, 1947-1950), 367-74.

<sup>13</sup> Mirot, *Manuel de géographie historique*, 356-66, 388-90; Daniel Nordman and Marie-Vic Ozouf-Marignier, eds., *Le territoire I: Réalités et représentations*, vol. 4 of *Atlas de la Révolution française*, 25.

<sup>14</sup> Mirot, *Manuel de géographie historique*, 380-81, 386-87 and *Atlas de la Révolution française*, 4:25, 5:74-80.

<sup>15</sup> Mirot, *Manuel de géographie historique*, 384-87, 391-93.

<sup>16</sup> Mirot, *Manuel de géographie historique*, 367-74, 384 and *Atlas de la Révolution française*, 4:25, 5:74-80.

<sup>17</sup> Gérard Béaur and Philippe Minard, eds., *Economie*, vol. 10 of *Atlas de la Révolution française*, 15; Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province: Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, 2 vols. (Paris: Mouton, 1978), 2:487; and Jacqueline Lucienne Lafon, *Les députés du commerce et l'ordonnance de mars 1673: Les juridictions consulaires: Principe et compétence* (Paris: Editions Cujas, 1979), 145-49.

<sup>18</sup> Mirot, *Manuel de géographie historique*, 321-24 and *Atlas de la Révolution française*, 5:74-80, 18.

<sup>19</sup> *Atlas de la Révolution française*, 5:18.

<sup>20</sup> Based on Protestant population estimates in 1760, on the number of ministers (*pasteurs*) around 1789, on the location of Protestant churches in the eighteenth century, and on Protestant population figures for 1802-1805.

<sup>21</sup> Daniel Robert, *Les églises réformées en France: 1800-1830* (Paris: Presses universitaires de France, 1961), 8, 531-534 and Samuel Mours, *Les églises réformées en France: Tableaux et cartes* (Paris: Librairie protestante, 1958), 190-91.

<sup>22</sup> Nathanaël Weiss: "Statistique du protestantisme français en 1760," *Bulletin historique et littéraire - Société de l'histoire du protestantisme français* 35 (1886): 471-73.

<sup>23</sup> Robert, *Les églises réformées*, 513-530.

## Culture:

Active cultural life with longstanding literary and artistic institutions.

College of medicine, schools of surgery and hydrography, and three colleges.

Academy of Sciences and Letters and Academy of Painting and Sculpture, theater and concerts, newspapers (*Affiches de Marseille* and *Feuille maritime de Marseille*), and reading cabinet.

Garrison town.

Universities <sup>24</sup>	College of Medicine
Colleges and Seminaries <sup>25</sup>	3 + 1
Number of College Students in Late 18 <sup>th</sup> Century <sup>26</sup>	245 (1773) in one college
Number of Teachers in Colleges and Seminaries <sup>27</sup>	12 in one college Seminary: 3
Literacy (Percentage of Signatures on Marriage Contracts) for Entire <i>Département</i> (1786-1790) <sup>28</sup>	Male: 30% Female: 10%
Technical Schools <sup>29</sup>	Medical, Hydrographic and Surgical
Royal Society of Agriculture <sup>30</sup>	--
Academy of Painting and Drawing School <sup>31</sup>	Academy of Painting and Drawing School
Regular Concerts and Academies of Music <sup>32</sup>	1716
Theater <sup>33</sup>	17 <sup>th</sup> century
Learned Academy <sup>34</sup>	1726
Reading Cabinets <sup>35</sup>	1775
Local Newspapers and Advertisers ( <i>Affiches</i> ) <sup>36</sup>	1760-1789

<sup>24</sup> Mirot, *Manuel de géographie historique*, 394-95; Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:482; Dominique Julia, ed., *L'enseignement, 1760-1815*, vol. 2 of *Atlas de la Révolution française*, 72-73; Simone Guenée, *Les universités françaises des origines à la Révolution: Notices historiques sur les universités, studia, et académies protestantes* (Paris: A. et J. Picard, 1982) and René Taton, ed., *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris: Hermann, 1964), 172

<sup>25</sup> In 1789. *Atlas de la Révolution française*, 2:97-102; Marie-Madeleine Compère and Dominique Julia, *Les collèges français, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Paris: Institut national de la recherche pédagogique & Centre national de la recherche scientifique, 1984), 1:415-26.

<sup>26</sup> Compère and Julia, *Les collèges français*, 1: 415-26.

<sup>27</sup> Includes principals, superiors, prefects, regents and professors. Compère and Julia, *Les collèges français*, 1:415-26.

<sup>28</sup> Literacy figures for entire département tend to underestimate literacy rates for individual cities. Louis-Edmond-Henri Maggiolo, *Statistique rétrospective: Etat récapitulatif et comparatif indiquant, par département, le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage au XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, etc.* (Paris, 1880), clxviii-clxxi.

<sup>29</sup> *Atlas de la Révolution française*, 2:66 (1785 survey); Taton, *Enseignement et diffusion des sciences*, 198-209, 419-40, 513-45; and Commandant de la Roche, "Les académies militaires sous l'Ancien Régime," *Revue des études historiques* 95 (1929): 409-418.

<sup>30</sup> In 1778. Emile Justin, *Les sociétés royales d'agriculture au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1757-1793* (Saint-Lô: Imprimerie Barbaroux, 1935), 275 and Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:478.

<sup>31</sup> Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:478 and Taton, *Enseignement et diffusion des sciences*, 444, 464.

<sup>32</sup> Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:478.

<sup>33</sup> In 1778. Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:483.

<sup>34</sup> Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:477.

<sup>35</sup> Roche, *Le siècle des Lumières en province*, 2:477 and Jacques Billioud, *Le livre en Provence du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Marseille: Imp. Saint-Victor, 1962), 28.

*Collège de Sainte-Marthe* run by the Oratorians, *Pensionnat de Bon-Secours* run by the order of the Sacred-Heart of Marseille in the same building as the *petit séminaire*, and *Ecole de Saint-Thomas (cours de philosophie et théologie)* run by the Dominicans.

*Ecole gratuite de dessin* in 1753.

Reading cabinet opened by bookseller Sube in 1775.

Newspapers:

*Affiches de Marseille* (1760-1780), printed and sold: chez Jean Mossy, imprimeur du Roi, de la Marine et libraire, au coin du Parc, près du port de Marseille.

*Journal de Provence*, (1781-1797), printed by Jean Mossy.

*Feuille maritime de Marseille* (1775-1789) printed by François Brebion.

### **Location and Communications:**

France's main Mediterranean port and outlet for the Rhône valley and Provence regions.

Destination on major post road from Paris and Lyon.

Major Seaport <sup>38</sup>	Yes
Port on Major River and Canal <sup>39</sup>	
Major Stop for Public Transportation (1789) <sup>40</sup>	XXX *

\*: XXX: Major stop or destination on a major route (road or water), with 10 departures a week or more; XX: Major stop or destination on a minor route, or minor stop on a major route, or mostly regional traffic, with 3 to 9 departures a week; X: minor stop or destination, or local traffic, with 1 or 2 departures a week.

“Le port est l’un des plus sûrs et des plus fréquentés de l’Europe. Sa longueur est de cinq cents toises et sa largeur de deux cents. Sa forme oblongue est dans la direction du couchant au levant. La partie vieille de la ville s’élève de son bord septentrional, en forme d’amphithéâtre, jusqu’à la hauteur de vingt-quatre toises au-dessus du niveau de la mer.

Ce port peut contenir jusqu’à neuf mille vaisseaux marchands. Il n’est pas assez profond pour recevoir un vaisseau de ligne. Le commerce de cette place est, dit-on, de douze à quinze millions par mois. Il va même parfois jusqu’à vingt”.<sup>41</sup>

“*Courrier*. Part de Paris le mardis, jeudis et samedis à deux heures”.<sup>42</sup>

“*Départ de Paris des diligences, carrosses et voitures publiques pour les principales villes du royaume*.

*Marseille*, voyez Lyon.

<sup>36</sup> Jean Sgard, ed., *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, 2 vols. (Paris: Universitas; Oxford: Voltaire Foundation, 1991), 50, 428, 628-29.

<sup>37</sup> In 1789. Jean-Paul Bertaud and Daniel Reichel, eds., *L’armée et la guerre*, vol. 3 of *Atlas de la Révolution française*, 12.

<sup>38</sup> Bély, *Dictionnaire de l’Ancien Régime*, 1002-6 and *Atlas de la Révolution française*, 10:40-41.

<sup>39</sup> Guy Arbellot and Bernard Lepetit, eds., *Routes et communications*, vol. 1 of *Atlas de la Révolution française*, 15, 25, 48.

<sup>40</sup> *Atlas de la Révolution française*, 1:48.

<sup>41</sup> Jacques-Antoine Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, 6 vols. (Paris: Chez Lejay, 1789), 1:77

<sup>42</sup> *Almanach général du commerce, des marchands, négocians, armateurs, &c. de la France, de l’Europe, & des autres parties du monde* (Paris: Grangé, 1778), 164.

*Lyon et route*, quai des Célestins; la diligence part tous les deux jours pairs, va en cinq jours l'été et en six l'hiver.

Les carrosses partent les mercredis et samedis à sept heures du matin depuis le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au dernier septembre, et depuis le 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au dernier mars, à huit heures du matin, et vont en dix jours”.<sup>43</sup>

“Bureau général des Postes [de Lyon]. [...] ]

*Départ et arrivée des courriers et heures auxquelles les lettres doivent être jetées dans la boîte du Bureau général.*

Départ

[...] *La Basse-Provence depuis Aix jusqu'à Saint-Laurent-du-Var, sur la route seulement, y comprise cependant la ville de Grasse, les mardis, jeudis, vendredis et dimanche, avant onze heures du matin.* [...]

Arrivée

[...] *Tous ceux dénommés pour trois ordinaires, les lundi, jeudi et samedi.* [...]

Bureau général des diligences, coches, carrosses et messageries de Lyon à Paris par l'une et l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnais, Auvergne, route et retour, ainsi que leurs communications et correspondances. Au port Neuville.

*Messageries et diligences de Lyon à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, Toulouse et autres villes de Provence et Languedoc.*

Les carrosses partent de Lyon deux fois la semaine, à savoir, le mercredi et samedi à quatre heures précises du matin, et ne mettent que quatre jours et demi de Lyon à Avignon, et de même au retour. [...] Lesdits carrosses arrivent à Lyon le mercredi et samedi en été, et le jeudi et dimanche en hiver, dans la matinée pour l'ordinaire.

Les autres carrosses pour Marseille, Montpellier et Toulouse partent d'Avignon le lundi et le jeudi, et de Marseille et de Montpellier pour Avignon le dimanche et le jeudi. Ils mettent deux jours dans cette route.

De cette façon, les personnes, de même que les marchandises, sont rendues par lesdits carrosses de Lyon à Marseille et à Montpellier, comme de Marseille et de Montpellier, le septième jour, sauf les retards causés par des cas extraordinaires, comme des rivières débordées à traverser, etc. [...]

Ceux de Lyon correspondent avec ceux qui sont établis d'Avignon à Marseille, et d'Avignon à Montpellier. Les uns partent régulièrement le lendemain de l'arrivée des autres, de même que des coches et diligences du Rhône, de sorte que les voyageurs qui vont de Lyon à Marseille et à Montpellier, ou de Marseille et de Montpellier à Lyon, sont assurés de continuer leur route sans interruption, comme s'ils ne changeaient point de voituriers. Il en est de même des ballots et paquets qui sont remis auxdits carrosses. [...]

Les directeurs des messageries à Aix et à Montpellier ont soin de faire parvenir exactement à leur destination les paquets et ballots venant de Lyon pour les autres villes de Provence et de Languedoc, et pour les provinces voisines. [...]

On se charge aux bureaux d'Aix, Marseille, Nîmes et Montpellier de toutes les balles, caisses, ballots et paquets pour Paris, etc.

Bureau général des coches et diligences du Rhône et messageries du Dauphiné, Provence et Languedoc. Quai Saint-Antoine, dans la maison du Chameau.

---

<sup>43</sup> *Almanach général [du commerce,] des marchands, négocians, armateurs, et fabricans de la France et de l'Europe, & des autres parties du monde* (Paris: Chez L. Cellot, imprimeur-libraire, 1779), 500.

*Diligences d'eau sur le Bas-Rhône.*

Les diligences de Lyon pour Avignon partent les lundis et vendredi de chaque semaine à sept heures du matin en hiver, et en été à cinq heures, et les coches les mercredis et samedis à onze heures du matin . [249|250]

Ils expédient une diligence de plus en été, le mercredi, lorsque le service l'exige, et un coche le jeudi. Lesdites voitures partent en été, à savoir, les diligences à cinq heures du matin et les coches à midi.

Il y a deux chambres très propres qui sont destinées, l'une pour les voyageurs qui vont de Lyon au [Pont-] Saint-Esprit et à Avignon, et l'autre pour ceux qui ne vont pas si loin et qui s'embarquent dans la route.

Les diligences, qui sont principalement destinées pour les voyageurs et dans lesquelles on n'embarque que les hardes, se rendent de Lyon à Avignon en deux jours et demi en hiver, et dans l'été en deux jours, à moins que le temps ne soit absolument contraire.

On ne charge des marchandises dans les diligences qu'à la montée, et elles sont uniquement destinées à la descente pour les voyageurs, les vieilles hardes et les autres articles qui ne sont point sujets aux droits. Les hardes des voyageurs doivent être portées la veille du départ pour être reconnues et pesées au bureau des coches et diligences, qui est ouvert jusqu'à huit heures du soir en été et en hiver.

Les marchandises remises à Marseille sont rendues en quatorze ou quinze jours en été, et en dix-sept ou dix-huit en hiver.

*Coches d'eau sur le Bas-Rhône.*

Les coches du Rhône partent de Lyon deux fois la semaine, à savoir, le mercredi et le samedi à onze heures du matin. Il y a souvent un troisième départ, à savoir, le jeudi à la même heure.

Il y a une chambre commune pour tous les voyageurs et une pour les marchandises.

Les coches arrivent le troisième jour à Avignon en hiver, et en deux jours et demi en été, et ils montent de Lyon en onze ou douze jours en été. Ils descendent en quatre jours au plus tard en tous temps et montent en treize ou quatorze jours en hiver, hors de contretemps, comme débordements de rivières, glaces, etc.

On se charge de tous les paquets, espèces d'argent, malles, ballots et autres objets et marchandises quelconques pour toutes les villes situées sur les rives du Rhône et celles de Provence, Languedoc, Roussillon, le comtat d'Avignon, le Dauphiné, le pays de Gex et la Savoie. On fait conduire [250|251] les marchandises depuis le lieu de leur débarquement par les messageries et autres voitures de terre avec le plus grande célérité.

On charge sur les coches à la montée les marchandises qui viennent par mer de Marseille à Arles, celles qui viennent de Beaucaire, de Montpellier, du Languedoc, les huiles de Tarascon et de toute la Provence.

Les cochers descendent en droiture de Lyon à Beaucaire dans le temps de la foire, et même en tous temps, ainsi qu'à Tarascon et à Arles toutes les fois qu'il y a des marchandises à charger dans ces villes-là, d'où les coches montent en droiture jusqu'à Lyon sans être renversées dans d'autres voitures à Avignon ou ailleurs.

On se charge de la voiture des marchandises en droiture d'Aix, Marseille, etc. jusqu'à Paris et jusqu'à Genève, tant par lesdits coches que par lesdites diligences, étant remises, à l'arrivée à Lyon, aux coches et diligences de Paris et de Genève".<sup>44</sup>

---

<sup>44</sup> *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais pour l'année 1789* (Lyon: Aimé Delaroche, 1789), 241, 242, 243,

## **Economy:**

One of the most active ports in all of the Mediterranean.

France's point of entry for all products from the Levant, Africa and the Middle and Far East. Active trade with Italy, Spain and Portugal. Newly-opened trade with the Caribbean.

Major entrepôt for trade between the Mediterranean and continental Europe (France, Low countries, Switzerland, Germany), accessible through the Rhône valley.

Local production of fabrics and silk, tapestry, hats, leather, earthenware, soap, sugar (refining), cork, coral.

“Ancienne ville maritime de France, en Provence, à cent soixante-neuf lieues de Paris, avec juridiction consulaire, la plus riche et la plus commerçante de cette province, avec un bon port.

### *Industrie.*

Indépendamment de ses magasins immenses, où se trouvent les productions et les marchandises de l'étranger, cette ville entretient nombre de manufactures qui lui forment une espèce de fonds particulier et qui enrichissent d'autant plus son commerce qu'elle n'est pas obligée de partager avec les mains-d'œuvres le produit qui en résulte.

On y fabrique des étoffes d'or et de soie.

*Savons*, surtout du marbré.

*Raffinerie de sucre.*

*Corail.* On trouve du corail rouge dans le golfe de la Méditerranée, sur les bords de la Provence, depuis le Cap de la Couronne jusqu'à celui de Saint-Tropez. Les plongeurs qui en font la pêche sont payés à la livre par ceux qui les commettent. On en fait divers ouvrages. Les Génois et les Marseillais sont les seuls qui tiennent ce commerce. Ces derniers ont le débit le plus grand. Ce sont eux qui fournissent l'Orient des colliers et bracelets de corail qui y abondent. Prix ordinaire du corail travaillé: cinq livres l'once.

*Tanneries.* On y fait des maroquins de toutes couleurs, veaux, etc.

*Chapellerie.* Elle consiste en toute sortes de chapeaux. Il s'en fait de grands envois en province et dans les pays étrangers, surtout en Espagne et dans les Iles [françaises de l'Amérique].

*Vitriol.* On tire ordinairement de l'étranger cet ingrédient utile pour les teintures, pendant que la France en a des mines. On en exploite dans le Languedoc et on le prépare supérieurement à Marseille.

*Liège.* De toutes sortes de qualités: surfin en planches, ordinaire et rebut. Il y a une fabrique de bouchons.

*Faïence émaillée.* Elle est la plus belle et la plus fine du royaume, et imite parfaitement les plus belles porcelaines de l'Europe.

*Tapisseries.* Dites de l'Arsenal de Marseille, parce que c'est dans l'arsenal des galères qu'on a commencé à les fabriquer, il y a quinze ans. Elles sont maintenant portées à un degré de perfection qui ne laisse plus rien à désirer pour leur qualité et leur beauté. Ces tapisseries sont peintes à l'huile sur toile, imprimées au moule et finies au pinceau. On les fabrique par lés de la hauteur des appartements, sur trois pieds de largeur. La pièce est de huit aunes de long sur trois pieds de large. Il y en a de toutes les couleurs et dans une infinité de dessins, tous d'après les meilleurs maîtres. On en trouve de fabriquées en tous temps. Les unes sont en façon de Damas, de satinades et autres étoffes à plat, les autres en camaïeux, imitant la peinture, d'autres à ramages, à fleurs colorées, guirlandes, ornements de rocaille, clair obscur et demi-teinte d'un bel effet. On fait aussi paysages marinés, figures européennes, chinoises et autres, architecture,

sculpture, dessus de portes assortissant aux tapisseries et feuilles de paravents. On emploie à ces ouvrages des toiles de Lyon, dites rabattues, que leur finesse rend souples, légères, faciles à étendre et d'un transport moins dispendieux, vu que les droits du Roi se paient à raison du poids, ainsi que les frais du transport. On peut s'adresser à l'entrepreneur de cette manufacture située entre les portes de Rome et de Paradis, sous le nom d'ancienne manufacture de l'Arsenal. En lui envoyant les dimensions des lieux, il compose les tentures de manière qu'on n'a plus qu'à les mettre en place. Le prix de ces tapisseries diffère selon les largeurs et selon les dessins, les unes étant exécutées en dorure et les autres sans dorure.

#### *Commerce.*

Il s'étend principalement sur la Méditerranée, aux échelles du Levant, sur les côtes de Barbarie, l'Italie et l'Espagne. Quelques vaisseaux vont aussi dans les ports de l'Océan et aux îles françaises de l'Amérique.

#### *Echelles du Levant.*

Celles que les Marseillais fréquentent le plus sont le Grand Caire, Alexandrie, Smyrne et Constantinople.

Ils y portent: fruits secs de Provence, cassonades, piastres, vif-argent, cochenille, corail taillé en olive, papier, bonnets de laine teints en rouge, draps de différents assortiments, grossiers et fins, étoffes de soie, quincaillerie du Forez en quantité.

Ils en rapportent: cuirs, peaux de chagrin, poil de chèvres, laines, lin, coton filé et non filé, toiles blanches et peintes, soie de plusieurs espèces, tapis de Perse, momies, séné, gomme arabique, encens, safran, noix de Galles, pistaches, cire, opium, storax et autres drogues.

#### *Côtes de Barbarie.*

Le commerce principal se fait avec Tripoli et Tunis.

Tripoli tire des vins et des piastres, envoie des laines, des plumes d'autruche, du séné.

Alger et Tunis fournissent des blés et des cires, et reçoivent des fruits secs de la Provence et de l'argent.

#### *Ports de la Morée.*

Prendent des piastres, des draps grossiers et des bonnets de laine rouge, et donnent du blé, de l'huile, des laines, des soies blanches, des cotons et des toiles.

#### *Ports d'Italie.*

On y porte fruits secs, miel et toutes marchandises du Levant. On en rapporte de l'alun, des soies de Messine et autres.

#### *Ports d'Espagne.*

Les mêmes marchandises qu'à ceux d'Italie, auxquelles on enjoint beaucoup de celles de France, et en retour quantité d'or et d'argent.

#### *Iles françaises de l'Amérique.*

On y envoie farines, vins, eaux-de-vie, liqueurs, habits d'hommes et de femmes, chapeaux et souliers, et on en tire des sucres bruts, qu'on travaille dans les raffineries de Marseille. De tous ces différents commerces, le plus considérable est celui de l'épicerie et de la droguerie".<sup>45</sup>

*Manufactures.* Les manufactures d'indiennes, de porcelaines, de faïence, les fabriques de savon et les raffineries de sucre sont des objets dignes de la curiosité des voyageurs.

La fabrication des salaisons, telles que le thon mariné, les anchois, câpres, olives, etc., les manufactures de bonnets façon de Turquie, les raffineries d'alun, de colle forte, etc., les manufactures de toiles peintes, celles de tapisseries à la détrempe, celles de toiles peintes à l'huile et au vernis sont les plus considérables objets du commerce de cette ville.

---

<sup>45</sup> *Almanach général du commerce, des marchands, négocians, armateurs, &c. de la France, de l'Europe, & des autres parties du monde* (Paris: Grangé, 1778), 162-64.

On trouve aussi à Marseille la manufacture de corail, dont la pêche se fait proche Cassis. Il se tient annuellement à Marseille une foire franche, qui commence le 30 août, jour de la fête de Saint-Lazare, et dure quinze jours. Cette foire consiste principalement dans la vente de tous les objets de modes, bijouteries, merceries, quincailleries, toileries, porcelaines, faïence, orfèvrerie, etc.”<sup>46</sup>

“Marseille change avec les mêmes places que Paris et Lyon.

Les lettres à vue sur cette ville ont dix jours de grâce mais, à quelques échéances qu’elles soient, elles doivent être acceptées et à défaut protestées.

Les billets à ordre, valeur en marchandise, n’ont également que dix jours. On a cependant trois mois pour faire les diligences”<sup>47</sup>.

## **Documents**

### **Descriptions**

#### **Dulaure, Description (1789)**

Jacques-Antoine Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, 6 vols. (Paris: Chez Lejay, 1789), 1:75-76, 77, 96-97. Accessible online at:

<http://gallica.bnf.fr/scripts/ConsultationTout.exe?E=0&O=N076201>

“[L]a peste fut dans tous les temps le fléau le plus destructeur de cette ville. Pour la neuvième fois, en 1720 et 1721, elle fut dévastée par la mortalité la plus affreuse. Plus de soixante mille hommes furent moissonnés par la peste. Marseille a payé bien cher le privilège du commerce du Levant, dont les vaisseaux arrivaient souvent avec le germe de la contagion. Mais les précautions prises depuis par l’administration, la construction du magnifique Lazaret, semblent devoir éloigner ce fléau d’une ville dont le climat est d’ailleurs très sain.

*Description.* Les dehors de Marseille sont plus riants, plus singuliers que beaux. On y découvre une infinité de petites maisons appelées bastides, dont le nombre monte jusqu’à cinq mille et fait illusion au voyageur, qui croit découvrir une ville sans bornes. Marseille se divise en ville vieille et ville neuve. La vieille n’est ni agréable ni bien bâtie. La ville neuve, mieux percée, est composée de bâtiments modernes (1). L’ensemble forme une des villes les plus vivantes de France. Les privilèges accordés aux étrangers y attirent toutes les nations commerçantes. La variété des costumes des peuples qui s’y trouvent forme un spectacle curieux.

Une belle rue alignée, longue d’environ un quart de lieue, traverse la ville depuis la porte d’Aix, jusqu’à celle de Rome, et présente la perspective la plus magnifique. Au milieu est le cours; en suivant à droite, on trouve le port. [...]

*Caractère et mœurs des Marseillais.* Le sol aride et pierreux, l’air sec et brûlant de Marseille, son commerce, dont l’activité s’étend sur toutes les classes de la société, ont du puissamment influencer sur les mœurs des habitants. L’intérêt des richesses et celui du plaisir, comme dans toutes les villes commerçantes, sont les principaux liens de la société. L’opulence, ou le luxe qui en a l’air, est l’objet de l’émulation générale. La chaleur du climat, les exemples trop fréquents de la volupté excitent ou préviennent les désirs. La débauche s’y affiche. On y

---

<sup>46</sup> Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, 1:87-88

<sup>47</sup> *Almanach général du commerce* (1778), lxxvii.

rencontre surtout, plus qu'à Paris, de ces agents subalternes qui proposent aux passants des plaisirs ou des regrets à tous prix. Les Marseillais, comme presque tous les Provençaux, sont gais, vifs, emportés dans leurs plaisirs comme dans la colère. Leur esprit est brillant, leur tête prompte à s'enflammer, leur sang bouillonne. Ils sont éloquents, mais ordinairement plus propres aux ouvrages d'imagination qu'à ceux qui demandent de la méditation et de la profondeur. Les femmes, suivant un Moderne, sont aussi terribles dans la colère que vives dans la conversation. Il n'y a ni tiédeur ni ennui dans leur société. Rien de plus aimable lorsqu'elles savent se tempérer, mais c'est un effort qui leur coûte. La langue provençale, qui est généralement en usage à Marseille, par ses mignardises et ses diminutifs, reçoit dans la bouche des femmes un charme qui reflue sur celles qui la parlent, tandis que chez un homme du peuple, elle rebute par ses sons aigus, ses durs et aigres grassements. Le peuple, c'est-à-dire une grande partie des habitants, est robuste et laborieux, mais la modération, la douceur, le désintéressement ne sont point ses vertus principales. Il est fier, peu obligeant, brutal et souvent cruel, jusque dans ses plaisanteries.

(1): On a observé que dans cette partie de Marseille, la salubrité a été sacrifiée à la magnificence: pour garantir cette ville de la trop grande action du vent et du soleil brûlant, on aurait du bâtir les rues dans le sens du levant au couchant, et non pas du Nord au Sud [...].”

## Surveys of the Book Trade

### 1764 Survey of the Book Trade

Bibliothèque nationale de France (BnF), Manuscrits français (Mss. Fr.) 22185, fol. 8.

#### “*Libraires*

*Nombre des libraires et imprimeurs établis dans la ville:*

Il y a cinq libraires et trois imprimeurs, à savoir:

Libraires: André Taurel, Jean Isnard, Joseph-Clément Boyer, Jean Mossy, Joseph Jayne, premier adjoint.

Imprimeurs: Joseph-Antoine Brebion, Antoine Favet, Jean-Antoine Sibié, second adjoint.

*S'il y a communauté et chambre syndicale:*

Il y a l'une et l'autre depuis l'année 1728, en vertu d'un arrêt du Conseil du 22 mars de la même année, obtenu à la requête des libraires et imprimeurs. Les relieurs y furent joints.

*Quels en sont les officiers; par qui ils sont élus; et combien de temps ils restent en place:*

Les officiers sont au nombre de quatre, à savoir: un syndic, ancien adjoint pris alternativement parmi les libraires et imprimeurs, deux adjoints, et un juré garde, choisi dans le nombre des relieurs pour veiller à la partie de la reliure. Ils sont élus à la pluralité des voix par la communauté assemblée, en présence d'un des lieutenants généraux de police et du procureur du Roi. Ils restent en place deux ans et sont ordinairement confirmés pour deux autres années, suivant l'article 78 du règlement de 1723.

*Par qui et comment se fait la visite des imprimeries, et celle des livres qui viennent de dehors:*

La visite des imprimeries se fait par le syndic et les adjoints, accompagnés d'un commissaire de police et d'un huissier qui en dresse procès-verbal. La visite des livres se fait par les officiers de la communauté à la chambre syndicale, pour les livres qui y sont entreposés, mais il entre beaucoup de balles et paquets de livres, soit par la mer par voie de Hollande et de Nice,

soit par terre venant du comtat Venaissin, qui ne passent pas à la chambre syndicale. Cette pratique frauduleuse nuit à la librairie nationale, et, plus encore, à la religion et aux mœurs, par la qualité des livres ainsi introduits. Les libraires et imprimeurs de Marseille doivent présenter un mémoire à Monseigneur le Chancelier pour prévenir et réprimer ces fraudes.

*En quel genre de livres on y fait le commerce de la librairie. Si on les tire de l'étranger ou des autres villes du royaume:*

Le commerce de la librairie à Marseille se fait en livres de littérature, d'histoire, de romans et peu de livres de sciences. On les tire du royaume ou de l'étranger, principalement du comtat [Venaissin]. Le commerce des livres latins s'y faisait autrefois avec avantage. Les Genevois et les Suisses se sont emparés de cette partie, on en juge par les balles qui passent à la chambre syndicale destinées pour l'Italie, Naples, l'Espagne et le Portugal.

*Comment constate-t-on les contraventions, et à qui les réfère-t-on?:*

On les constate par des procès-verbaux de saisie et on les réfère aux sieurs lieutenants généraux de police.

*Quel usage fait-on des livres prohibés ou contrefaits que l'on doit saisir?:*

Lorsqu'on saisit des livres prohibés, il est dressé procès-verbal qui est remis aux lieutenants de police et, en attendant leur décision, les livres restent en dépôt à la chambre syndicale, mais les saisies de livres et les sentences de condamnation sont très rares. A l'égard des livres contrefaits, il est très difficile de les saisir et même de les reconnaître, parce que les contrefacteurs mettent le nom de l'imprimeur français qui a obtenu le privilège et l'insèrent tout au long.

*Observations sur la réputation et les facultés des libraires:*

Leur réputation est assez bonne, leurs facultés très minces.

*Observations générales:*

Il est essentiel pour la librairie nationale qu'on empêche l'introduction des livres d'impression étrangère, mais il l'est encore plus d'arrêter l'introduction et le cours de ces livres et de ces brochures, soit nationales, soit étrangères, qui sont également pernicieuses à la religion et aux bonnes mœurs, et qui produisent une licence effrénée dans les opinions, ce qui peut avoir des conséquences très dangereuses. Il serait très nécessaire que la police suivît avec plus d'attention un objet aussi important.

*Imprimeurs*

*Noms des imprimeurs, lieu de leur naissance, et leur âge: depuis quel temps établis; et en vertu de quel titre ils exercent:*

Antoine Favet, natif de Marseille, âgé de 53 ans, établi imprimeur depuis le 28 avril 1755 en vertu d'un arrêt du Conseil du 17 mars de la même année.

Joseph-Antoine Brebion, natif de Marseille, fils à feu Jean-Pierre, aussi imprimeur, âgé de 39 ans, établi imprimeur en vertu d'un arrêt du Conseil du 9 mai 1757.

Jean-Antoine Sibié, natif de Marseille, fils à feu Dominique, aussi imprimeur, âgé de 40 ans, établi imprimeur en vertu d'un arrêt du Conseil du 24 juillet 1758.

*Nombre des compagnons:*

Favet en occupe actuellement cinq, Brebion quatre, Sibié trois. En tout douze.

*Nombre des presses:*

Favet a deux presses montées, Brebion en a trois, Sibié en a deux et en fait reposer une troisième. En tout, huit

*Nombre et qualité des fontes des caractères:*

Favet a six sortes de fontes de caractères, à savoir: petit canon, gros romain, saint-augustin, cicéro, philosophie, petit romain.

Brebion a six qualités de fontes de caractères, à savoir: petit canon, gros romain, saint-augustin, cicéro, petit romain, mignonne.

Sibié a huit qualités de fontes de caractères, à savoir: petit texte, petit romain, cicéro, saint-augustin, gros romain, petit parangon, petit canon, financière.

*A quels ouvrages ces imprimeries sont ordinairement employées:*

L'imprimerie de Favet est journellement employée aux impressions des Fermes du Roi et à d'autres petits ouvrages casuels comme placards, factums, thèses, etc.

Celle de Brebion à imprimer des ouvrages à l'usage du diocèse, impressions pour la communauté, factums, affiches, thèses et autres petits ouvrages casuels.

Celle de Sibié est employée à des ouvrages d'usage, comme *Notre Dames*, *Semaines saintes*, factums, thèses, affiches et billets à la main.

*Observations sur la réputation et les facultés desdits imprimeurs:*

Leur réputation est bien établie et on ne saurait leur reprocher d'imprimer de mauvais livres. Leurs facultés sont médiocres.

*Observations générales:*

Il serait à souhaiter que, dans une ville aussi considérable, les imprimeries pussent y être plus employées qu'elles ne le sont. On pourrait se flatter de leur donner plus d'activité en empêchant le débit des livres d'impression étrangère, et surtout du comtat Venaissin, qui se trouve à nos portes."

### **1777 Survey of Printers**

BnF, Ms. fr. 21832, fol. 2.

*"Nombre des imprimeurs: 4*

*Noms des imprimeurs; Titres en vertu desquels ils exercent; Notes concernant leur réputation, leurs capacités et famille:*

Brebion, syndic; point de renseignements; exerce de père en fils depuis plus d'un siècle.

Sibié; idem [point de renseignements]; marié, sans enfants, sa veuve aura droit, etc.

Favet; idem [point de renseignements]; a des enfants en état de lui succéder.

Mossy; exerce en vertu d'un arrêt du Conseil du 22 juin 1768 en attendant la vacance d'une des trois places; est en même temps libraire.

*Fixation des imprimeurs*

*à conserver:* point de renseignements.

à supprimer: point de renseignements.

Fixation faite en 1759

de leur nombre: 3

conservation pour la vie par grâce: [blank]

Observations générales: [Mossy] Doit être supprimée s'il décède sans avoir une des trois places.

Décisions et fixations: [blank].”

## **Brief Bibliography**

### **Primary sources**

#### **Descriptions and Travel:**

*Almanach historique de Marseille*. Marseille: J. Mossy, 1786.

Chardon, Joseph *Tableau historique et politique de Marseille ancienne et moderne, ou, Guide fidèle du voyageur et des négocians dans cette ville*. Marseille: Chardon, 1806.

Mildmay, William. *An Account of the Southern Maritime Provinces of France Representing the Distress to Which They Were Reduced at the Conclusion of the War in 1748: and In What Manner They May Again Be Distressed Upon Any Future Renewal of Hostilities: with a Supplement, Containing Observations on the Three Principal Cities of Provence, Namely, Aix, Marseilles, and Toulon: to Which Are Added, Some Remarks on the Marine of France*. London: Printed for Thomas Harrison, 1764.

Papon, Jean Pierre. *Voyage de Provence*. Edited by Louis Godard de Donville. Paris: Maspero, 1984. Reprint of Paris: Chez Barrois l'ainé, 1780.

### **Secondary sources**

#### **Book Trade:**

Billioud, Jacques. *Le livre en Provence du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Marseille: Imprimerie Saint-Victor, 1962.

#### **Local or regional studies**

Baratier, Edouard, ed.. *Histoire de Marseille*. Toulouse: Privat, 1973.

Carrière, Charles. *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle: Contribution à l'étude des économies maritimes*. 2 vols. Marseille: Institut historique de Provence, 1973.

Emmanuelli, François Xavier. *Vivre à Marseille sous l'Ancien Régime*. Paris: Perrin, 1999.

Guiral, Pierre and Paul A. Amargier. *Histoire de Marseille*. Paris: Mazarine, 1983.

Rambert, Gaston, ed. *Histoire du commerce de Marseille*. 6 vols. Paris: Plon, 1949.

Roncayolo, Marcel. *Les grammaires d'une ville: Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996.

Tavernier, Félix L. *La vie quotidienne à Marseille, de Louis XIV à Louis-Philippe*. Paris: Hachette, 1973.

Villard, Madeleine. *Protestants à Marseille: Histoire d'un groupe social*. Marseille: Thune, 1998.

Zysberg, André. *Marseille au temps des galères: 1660-1748*. Marseille: Rivages, 1983.